

Demande d'admission en formation professionnelle (DEP)

www.srafp.com

1. **Écrit le titre de ton programme** ou un mot-clé dans la recherche sur la page d'accueil
2. Sélectionne le bon programme dans la liste **DEP**
3. Clique sur l'icône : « **Organismes scolaires offrant le programme** »
4. Trouve dans la liste la **commission scolaire et le centre** désiré et clique sur le groupe (selon la date de départ).

Si plusieurs groupes sont affichés pour ce centre, consulte les détails de chacun, en cliquant sur le code de groupe pour trouver le groupe qui te convient. Il est recommandé de s'assurer qu'il y a des places disponibles par l'icône « État de l'admission ». Aussi, vérifie les dates de début et de fin de formation.

5. **Consulte les détails** en lien avec ton programme :
 - Dates de début et de fin
 - Nombre de places
 - Coûts
 - Horaire
 - Autres particularités
6. Lit attentivement la section « **Informations complémentaires** » à droite. C'est à cet endroit que tu verras si le centre exige d'autres critères d'admission pour ton programme tels que :
 - Entrevue écrite
 - Rencontre d'information obligatoire
 - Tests psychométrique
7. Clique sur « **Faire une demande d'admission** »
8. Suis les étapes pour compléter ta demande et **imprime** la confirmation. Tu dois signer le formulaire et dépendamment de ton âge; tes parents devront peut-être aussi le signer.
9. Des **frais de 6\$ peuvent s'appliquer** pour le traitement de ta demande d'admission, Si c'est le cas les frais doivent être acquittés par carte de crédit Visa, MasterCard, American Express ou *Interac*^{MD}. Ce montant est non remboursable.

10. Tu dois rassembler **tous les documents requis** pour l'analyse de ta demande :
- Copie papier signée du formulaire de demande d'admission
 - Relevé des apprentissages du Ministère reçu l'été dernier
 - Bulletin de l'année passée
 - Bulletin de la 1^{re} étape de cette année
 - L'original ou une copie certifiée conforme de ton certificat de naissance
 - Copie de ta carte d'assurance maladie
 - Entrevue écrite ou questionnaire s'il y a lieu
11. Quand ton dossier est complet, tu dois le faire parvenir par la poste ou aller le porter directement au centre **au plus tard le 1^{er} mars.**
12. Ta réponse sera déposée dans ton **dossier SRAFP en ligne** à la mi-avril. C'est ta responsabilité d'aller consulter ton dossier en ligne

Un dossier incomplet risque de te mettre en situation de refus.

Pour toute question, consulte une conseillère d'orientation au local 1080.